http://www.snetap-fsu.fr/Le-Ministre-doit-repondre-aux.html



Le Ministre doit répondre aux personnels dans l'action

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 16 janvier 2009

Date de parution : 16 janvier 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/4

Le Ministre doit répondre aux personnels dans l'action

La crise financière a, dans le monde entier, des conséquences dramatiques pour les foyers les plus modestes. Des milliards se sont volatilisés et, du fait de cette crise, ce sont maintenant les populations et notamment les couches les plus défavorisées qui en payent le prix fort, en termes de suppressions d'emplois et de recul du pouvoir d'achat.

En France, cela se traduit par une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois. Parallèlement, l'hiver et le froid intense remettent sur le devant de la scène la pénurie de logements et d'hébergements pour accueillir les sans-abris et les mal-logés

Face à cette situation, le gouvernement annonce à grand renforts médiatiques, un plan de relance. Mais celui ci ne s'intéresse qu'aux banques et aux entreprises, mais pas aux salariés. En outre, il utilise cette crise pour justifier la poursuite des réformes, même si le pouvoir a dû reculer sur plusieurs dossiers, ou en différer certains.

- Dans la fonction publique, il confirme les suppressions d'emplois programmées (35 000 en 2009 dont 13500 dans l'Education Nationale) et le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Le maintien de l' austérité salariale dans la fonction Publique conduit à gommer la notion de carrière et accélère la perte de pouvoir d'achat (-10% depuis 2000) de tous les fonctionnaires et agents publics, ce qui a des répercussions encore plus dramatiques pour les personnels de catégorie C et les précaires. Les prétendus plans de revalorisation ne font que conditionner la rémunération à la performance.
- Dans l'Éducation, le mouvement lycéen de l'automne, qui se poursuit, a conduit le Ministre Xavier Darcos au report de la réforme du lycée, mais assorti de l'affirmation du président de la République que « cette réforme se fera ».

Dans l'enseignement professionnel, la mise en ½ uvre du **Bac Pro en 3 ans**, pourtant principale mesure contestée par les enseignants, les parents et les élèves, est confirmée. Huit organisations syndicales de l'éducation (dont le SNETAP) continuent d'**exiger la suspension de cette réforme**. Les inquiétudes qu'engendre cette réforme dans le secteur de l'apprentissage ne trouvent pas de réponse, ce qui fragilise un peu plus encore les <u>CFA</u> publics.

Cette frénésie de réformes réalisées dans le plus grand mépris des élèves, des parents et des enseignants, conduit à une **destruction progressive de l'enseignement public**. La combattre est un impératif et doit conduire à mettre en synergie toutes les actions engagées pour construire un mouvement de grande ampleur pour sauver l'école et les services publics.

Dans l'immédiat, le SNETAP appelle l'ensemble des personnels de l'EAP à participer aux manifestations du 17 janvier pour la défense du service public d'éducation, à l'initiative des organisations syndicales des personnels, de parents, d'élèves et d'étudiants.

• Dans l'enseignement agricole, les incertitudes demeurent sur la répartition des moyens obtenus par l'amendement du Sénat au budget 2009, déjà ramené de 51 à 38 millions. Les propos ambigus du secrétaire général et du <u>DGER</u> sur cette répartition (« traiter la globalité de l'EA », « préserver l'équilibre entre public et privé »...) ne peuvent en effet qu'inquiéter. La manière dont est préparée la session 2009 des concours enseignants et l'opacité sur le mouvement des personnels laissent clairement entendre que les 64 postes d'administratifs annoncés seraient remis en cause et que l'arbitrage sur les 100 postes d'enseignants pour le public (qui ne serait pas encore rendu) risque de voir ce nombre fortement réduit.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/4

Le Ministre doit répondre aux personnels dans l'action

L'annonce, à l'occasion d'une commission, d'un nouveau « cadeau » d'au moins 10 millions d'euros au privé (CNEAP) ne peut que renforcer ces inquiétudes.

Autrement dit, le MAP défait sans vergogne ce que les parlementaires ont jugé nécessaire et voté.

Les moyens et les orientations du 5e Schéma auront un impact visible au plan des structures et, cette année, le nombre particulièrement élevé de projets de restructurations, avec disparition de sites concerne un grand nombre de régions. C'est le maillage du territoire par les établissements publics et, globalement la place de l'enseignement public qui sont remis en cause. En outre, ces orientations trouvent déjà une traduction concrète à travers les mutations ou réintégrations d'office, qui se multiplient (une vingtaine d'enseignants concernés cette année). Le nombre de précaires explose et les possibilités de mutations (pour toutes les catégories de personnels) sont réduites à néant.

Dans le même temps, la DGER poursuit ses réformes à marche forcée, dans le seul objectif d'entrer dans ces contraintes budgétaires (Bac pro en 3 ans, réforme du lycée, réforme de la formation des enseignants, statut des enseignants chercheurs...).

 Dès la rentrée, le SNETAP avait proposé à l'intersyndicale (<u>FSU-CGT-Sud</u>, rejoint aujourd'hui par <u>FO</u>) de s'engager dans une action de « rétention des notes ». Cette action, n'a cessé de s'étendre (plus de la moitié des établissements), et met aujourd'hui le MAP et la DGER dans un état fébrile.

Feignant dans un premier temps d'en ignorer l'importance, ils ont pris aujourd'hui conscience de la détermination des personnels engagés dans l'action.

La <u>FIDL</u> « appelle les élèves de l'enseignement agricole public à se mobiliser contre les régressions budgétaires et la réforme de la voie professionnelle ". Elle " soutient les enseignants dans leur action de rétention de notes ».

Les virulentes critiques du Parlement sur la gestion par le MAP de son secteur d'enseignement y ont probablement contribué également.

La traduction concrète de l'amendement budgétaire finalement adopté fin décembre doit aujourd'hui être l'un des objectifs majeurs, dans la poursuite de l'action. Les crédits obtenus doivent conduire le MAP, a minima, à :

- Annoncer le maintien de la <u>DGH</u>, dans toutes les régions, comme la détermination des personnels dans l'action a permis de l'imposer en PACA;
- Confirmer le **rétablissement des 100 postes d'enseignants**, et le traduire dans le nombre de postes ouverts aux concours 2009, ainsi que dans la négociation sur la résorption de la précarité qui s'ouvre le 21 janvier ;
- Conforter les dotations en personnels administratifs, par le rétablissement des 64 postes prévus par l'amendement sénatorial et leur ouverture effective par leur inscription au mouvement.

Mais le MAP doit également accepter sans attendre de :

- Rouvrir les négociations sur la voie professionnelle ;
- Engager une négociation sur le maintien des filières générales et technologiques dans l'enseignement agricole public, dans le cadre d'une réforme du lycée aujourd'hui différée, et qui doit être faire l'objet d'une véritable négociation;
- Imposer, dans le projet de masterisation du recrutement des enseignants, les particularités de l'EAP, sans pour autant le marginaliser, ni y chercher une source d'économies sur la formation des enseignants.

Copyright © Snetap-FSU Page 3/4

Pour l'imposer, le <u>CSN</u> appelle les personnels de l'EAP à poursuivre, étendre encore et amplifier le mouvement de rétention de notes.

Les moyens pour la rentrée 2009, alors que va commencer l'exercice des « structures » et l'ouverture de négociations sur la remise à plat des contre-réformes engagées et sur la résorption de la précarité nécessitent aujourd'hui des réponses urgentes.

C'est le sens des revendications que les représentants du SNETAP devaient exprimer à l'occasion d'une audience que le Directeur de cabinet du Ministre qui, demandée par l'intersyndicale depuis octobre, avait finalement été fixée au 20 janvier.

De toute évidence incapable d'apporter des réponses satisfaisantes, le cabinet remet en cause au dernier moment cette audience.

L'organisation et la préparation des **rassemblements régionaux du 21 janvier**, prévus par l'intersyndicale, doivent donc contribuer à **« mettre la pression »** sur le cabinet. Ils seront également l'occasion de **porter les revendications des personnels** auprès des représentants de l'Etat en Région (Préfet et/ou DRAF) et de débattre des suites de l'action.

L'appel unitaire et interprofessionnel à la grève le 29 janvier doit également être une nouvelle étape de cette mobilisation, tant ses motivations (services publics, emploi, salaires, ...) rejoignent les préoccupations exprimées par les personnels de l'EAP, depuis le début de cette action.

Le SNETAP appelle l'ensemble des personnels à assurer le succès de la grève et des manifestations du 29 janvier.

Face à l'urgence le la situation, le CSN du SNETAP met en demeure le Ministre de l'agriculture de répondre, avant la fin janvier, aux revendications formulées. Si le Ministre n'y répondait pas, il prendrait alors la responsabilité d'un durcissement du mouvement, que tous les personnels dans l'action, depuis le début, se sont efforcés d'éviter.

Fin Janvier, le SNETAP débattra, avec les autres organisations syndicales et les personnels engagés dans cette action, des modalités de sa poursuite, tenant compte notamment de la réponse du Ministre.

Elles les proposeront aux personnels, avant le début des congés d'hiver.

Adopté à l'unanimité (28 voix) Paris, le 15 janvier 2009

Copyright © Snetap-FSU Page 4/4